



Règlement de l'épreuve

FEI PI: Triathlon de Hitia'a O Te ra

Dimanche 28 Septembre 2025 à partir de 7h00

Déroulement de la journée

- 7h00 Émargements de candidats
- 8h00 Départ Natation 6/8 ans
- 8h10 Départ natation 9/11 ans
- 8h30 Départ Duathlon 6/8 ans
- 8h45 Départ duathlon 9/11 ans
- 9h00 Fermeture du parc Triathlon XS
- 9h15 Départ triathlon XS**
- 9h30 Podium Duathlons Enfants
- 10h00 Fermeture du parc triathlon S
- 10h15 Départ triathlon S**
- 10h30 Podium triathlon XS
- 12h15 Podium Triathlon S
- 13h00 Fin des épreuves

CHAPITRE I – DISPOSITIONS

Article 1 : deux triathlons (parcours S et XS), deux natations enfants suivi de deux duathlons enfants sont organisés par l'**A.S. FEI PI section triathlon** le dimanche 28 septembre 2025 sur la commune de Hitia'a O Te Ra , au stade collège de Hitia'a O Te Ra.

- **Natation suivi d'un Duathlon 6-8 ans** (départ à 08h)
- **Natation suivi d'un Duathlon 9-11 ans** (départ à 08h10) *les enfants de 12ans peuvent participer à la course mais ne seront pas classés*
- **Triathlon XS** (départ à 9h15, fermeture parc à vélo à 09h00) : natation 350m, vélo 10km, cap 2.5km *(le XS est ouvert à partir de 12 ans dans l'année)*
- **Triathlon S à 10h15** (départ 10h15 fermeture parc à vélos 10h00) : natation 750m, vélo 20km, cap 5km *(le S est ouvert à partir de 16 ans dans l'année)*

Article 2 : Les épreuves sont ouvertes aux individuels

Article 3 : Dans le cas de conditions météorologiques défavorables ou autres circonstances imprévues les y contraignant, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler les courses.

Article 4 : Inscriptions

- **Droits d'inscription :**
 - **Épreuves enfants** : 500Xpf, 750xpf pour les non licenciés
 - **Triathlon XS** : 2.000xpf, 3.000xpf pour les non licenciés
 - **Triathlon S** : 2500xpf, 3500xpf pour les non licenciés

- **Modalités d'inscription et délais :**
 - Inscriptions en ligne directement sur le site FENUAMOOVE
<https://www.fenuamoove.com/> **avant le vendredi 26 septembre à 08h00** (*Pas d'inscription sur place sauf exception*)

- **Ouverture des émargements à 07h00**, clôture 15 minute avant la fermeture du parc à vélo

Article 5 : Les concurrents se reconnaissent être médicalement aptes à cette compétition pour laquelle ils se sont physiquement préparés. Ils acceptent la responsabilité de tout accident pouvant être la suite directe ou indirecte de cette course.

Pour les non licenciés, la présentation d'un certificat médical pour la pratique du triathlon en compétition, de moins d'un an par rapport à la date de l'épreuve est obligatoire à la table des inscriptions le jour de la course.

Article 6 : Chaque concurrent devra obligatoirement accomplir le parcours dans son intégralité dans l'ordre suivant : natation, vélo et course à pied

Pour les courses enfants, seuls les participants ayant participé aux 2 épreuves (natation + duathlon) seront classés.

Article 7 : Les officiels sont autorisés à arrêter un concurrent pour raison de sécurité, ou quand le temps limite annoncé est dépassé. **Temps limite fixé à 2h30 pour effectuer l'ensemble du triathlon sprint.** Pas de temps limite pour le XS.

Article 8 : Tout concurrent recevant une aide extérieure durant la course sera disqualifié.

Article 9 : Un concurrent injurieux, impoli, irrespectueux vis à vis d'un arbitre, d'un bénévole, ou d'un autre concurrent, se verra obligatoirement disqualifié.

CHAPITRE II- NATATION – partie triathlon

Article I : la course se déroulera PK 35.5 environ au stade de Hitia'a en bas du collège. Le départ sera donné dans l'eau pour un parcours sous la forme d'un triangle, à faire dans le sens des aiguilles d'une montre et dont la distance est de 400 m (XS) et parcours à faire deux fois pour le S (800 m). Départ échelonné –

Article 2 : Les accessoires de flottaison, de propulsion et de respiration sont interdits, sauf autorisation spécifique. La combinaison iso thermique est interdite. Tous les styles de nage sont autorisés. Il est autorisé de se reposer temporairement accroché à une des bouées de balisage, de marcher ou courir sur le fond à l'arrivée et au départ.

Article 4 : Seuls les kayaks de sécurité appartenant à l'organisation ou autorisés par elle, circuleront sur le parcours et pourront intervenir dans le déroulement de l'épreuve. Le service en mer est assuré par l'organisation.



CHAPITRE III-CYCLISME (drafting autorisé)

Dès la sortie de l'eau, les concurrents devront se rendre au parc à vélo situé sur le parking du parc Atioropaa. Les athlètes ne traversent pas la route. Ils prennent leur vélo et se dirigent vers Papeete . Au retour ils poseront leur vélo dans un second parc situé dans l'enceinte du stade.

Article 1 : Les départs et arrivées s'effectueront au PK 30 côté montagne. Les parcours sont les suivants :



- **XS** : direction Papeete, demi-tour après 5 kms (devant Jojo's House) et retour sur site soit 10 kms



- **S** : direction Papeete, demi-tour après 10,500 kms (milieu ligne droite) et retour sur site soit 21 kms



Article 2 : Avant, pendant et après la course, tous les concurrents doivent strictement se déplacer à pied dans l'aire de transition et le parc à vélos.

Article 3 : Chaque concurrent doit s'assurer du bon état de son vélo avant la course. L'organisation peut interdire le départ ou disqualifier le concurrent dont le vélo n'est pas en état normal de fonctionnement.

Article 4 : Pour des raisons de sécurité, le port du casque à coque dur (norme CE), sangle jugulaire serrée, est obligatoire pendant toute l'épreuve cycliste jusqu'à la pose du vélo.

Article 5 : Le drafting est autorisé (*Les prolongateurs sont interdits*)

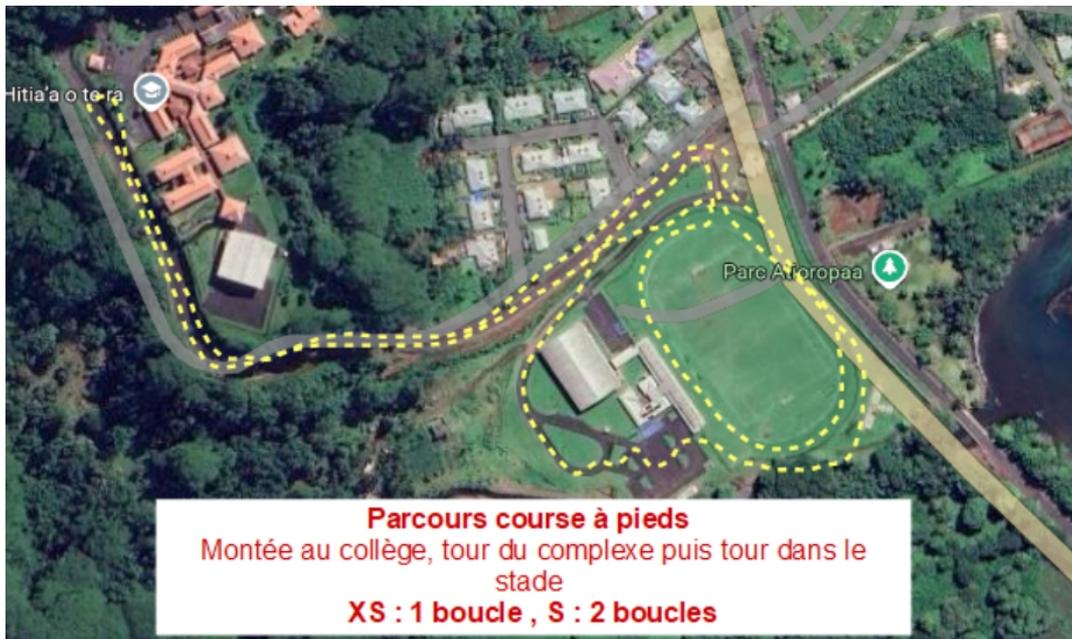
Article 7 : Tous les concurrents sont tenus de respecter le code de la route et seront responsables en cas d'infraction. Ils devront en particulier, respecter la voie de circulation affectée à la course et surtout être vigilant aux demi-tours.

CHAPITRE IV- COURSE A PIED – partie triathlon

Article 1 : Les départs et arrivées s'effectueront au PK 35.5 sur le stade de Hitia'a O Te ra. Les parcours sont les suivants :

- XS : départ du parc à vélo, faire un tour de stade, puis monter la côte du collège, la redescendre, rentrer à nouveau sur le site et effectuer une boucle derrière le gymnase puis revenir et effectuer un tour de stade avant de passer la ligne d'arrivée, soit 2,5 kms.

– S : parcours identique à effectuer 2 fois soit 5 kms.



CHAPITRE V –Natation suivi d'un Duathlon enfants

La natation se fera en mer devant le parc Atioropaa. Une fois l'épreuve de natation terminer, l'ensemble des concurrents traversera la route pour se rendre au départ du duathlon.

Les duathlons se feront sur un parcours sécurisé dans l'enceinte du stade.

Catégorie 6/8 ans

Natation de 50 m

Course à pied de 50 mètres suivi d'un parcours vélo de 1 km et suivi d'une course à pied de 200 mètres.

Catégorie 9/11 ans

Natation 150 m

Course à pied de 100 mètres suivi d'un parcours vélo de 2 km et suivi d'une course à pied de 400 mètres.

CHAPITRE VI - ARBITRAGE DE L'EPREUVE

Les épreuves sont organisées suivant les règles de la fédération Tahitienne de Triathlon en vigueur.

CHAPITRE VII – REMISE DES PRIX

L'organisateur s'autorise à octroyer des lots en fonction des sponsors de l'épreuve aux différents athlètes.

Le Président de l'AS FEI PI TRIATHLON

Mr Christophe Lefevre